## PRESS RELEASE



## COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
NO 21

ADA MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
POUR PUBLICATION IMMEDIATE

LE VENDREDI 9 AVRIL 1905.

## COMMISSION DES NATION UNIES POUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,

M. Paul Martin, annonce que Mme B. M. Meagher, ambassadeur

du Canada en Autriche, dirige la délégation canadienne à la

première rencontre de la Commission des Nations Unies pour le

Commerce et le Développement qui se tient à New York du 5 au

23 avril. La délégation comprendra aussi des hauts fonction
naires des ministères des Affaires extérieures, des Finances

et du Commerce.

Cette Commission est l'organisme permanent de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement; elle fut mis sur pied par l'Assemblée générale lors de sa dernière session à titre de nouvelle institution dans le cadre des Nations Unies. La CNUCD fut établie pour faciliter l'étude des problèmes d'ordre commercial et financier des pays en voie de développement en vue d'accélérer leur développement économique. Sa création fut recommandée par la première Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement qui eut lieu à Genève au début de 1964.

Au cours de cette première rencontre, la Commission s'occupera surtout de s'organiser. Elle étudiera la composition, le mandat et le programme général de travail de ses trois principaux comités. Ils se rapportent aux produits, aux manufactures et au financement ainsi qu'au commerce invisible en matière

11.

d'échanges internationaux. Elle amorcera les préparatifs en vue de la deuxième Conférence sur le Commerce et le Développement prévue pour 1966. Son ordre du jour comporte aussi des échanges de vues sur l'application des diverses recommandations de la première Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

La Commission est formée de 55 membres élus. Le Canada et les autres puissances commerciales sont assurés d'une représentation permanente. La Commission doit se réunir deux fois par année.